

► **Chiffres Clés**

Valeur liquidative au 31/8/2020 :	<b>167,93 €</b>
Encours du fonds :	<b>394,8 M€</b>
Encours du fonds maître :	<b>606,4 M€</b>

► **Profil de risque et de rendement**

Echelle de risque \*



► **Gestionnaire financier par délégation du fonds maître**



► **Caractéristiques**

Code ISIN :FR0007437090

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : Actions des pays de la zone Euro

Nourricier du fonds maître : Euro Valeur Isr M  
Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de création : 27/5/1988

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 1,55 % TTC

Frais de gestion max du maître : 0,50 % TTC

Société de gestion : Myria AM

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

**Objectif de gestion du fonds maître Euro Valeur Isr M**

Le fonds cherche à capter le potentiel des marchés d'actions des pays de la zone euro, en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices.

La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

**Principaux risques du fonds**

Risque de perte en capital, risque actions (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

**Performances nettes en €**

Source : SIX Financial Information

*Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.*

**Indice : Euro STOXX® Large (dividendes réinvestis)**

*Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.*



Cumulées	1 mois	2020	1 an	3 ans	5 ans
<b>Fonds</b>	<b>2,8%</b>	<b>-13,5%</b>	<b>-5,2%</b>	<b>-7,1%</b>	<b>5,2%</b>
Indice	3,5%	-9,3%	-1,1%	3,4%	16,8%

Annuelles	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Fonds</b>	<b>22,0%</b>	<b>-14,8%</b>	<b>11,2%</b>	<b>3,8%</b>	<b>10,2%</b>
Indice	26,5%	-13,3%	11,8%	3,4%	7,9%

**Indicateur de risque**

Source : SIX Financial Information

**Volatilité du fonds sur 3 ans (156 semaines)**

**22%**

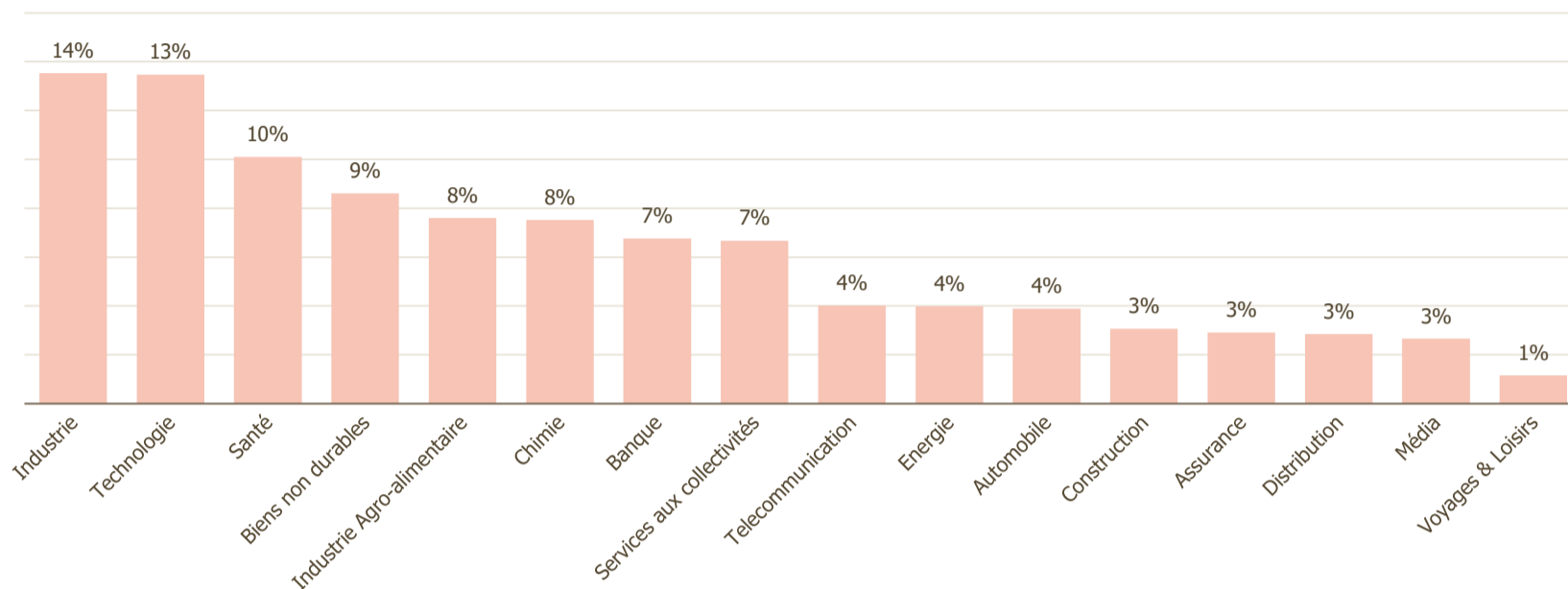
\* Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site [www.uff.net](http://www.uff.net). Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

## Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

### Repartition sectorielle



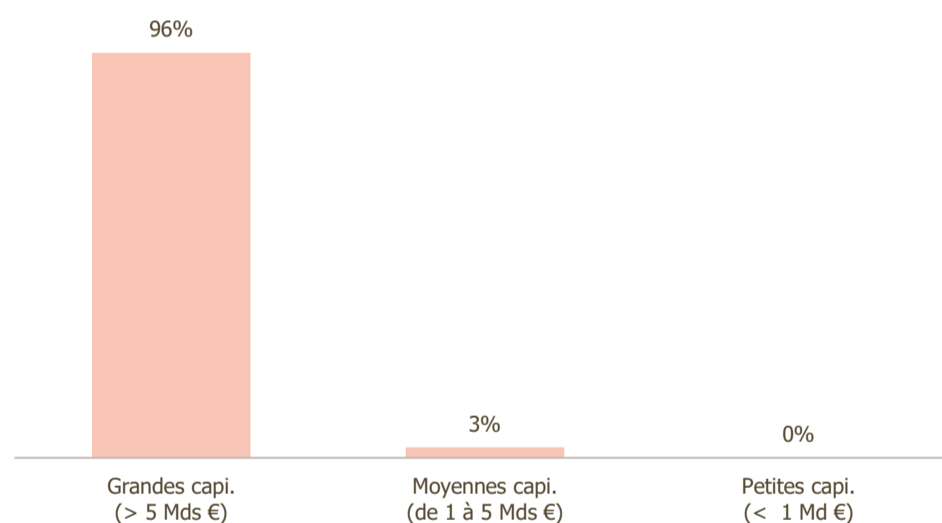
### Principales positions

Libellé	Pourcentage
AIR LIQUIDE	4,8%
SIEMENS AG	4,2%
ASML HOLDING NV	3,8%
SAP SE	3,4%
TOTAL SE	3,4%
SANOFI SA	3,2%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3,2%
AXA SA	2,9%
E.ON SE	2,2%
ENGIE SA	2,0%

**Poids des 10 principales lignes :** 33%

**Nombre de titres en portefeuille :** 64

### Répartition par taille de capitalisation



Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

## Données ESG du fonds maître

(source gestionnaire financier)

### Méthodologie propriétaire de notation ESG (\*)

3 piliers	10 thèmes	37 Critères dont
Environnement	Changement Climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Batiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail,
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
Gouvernance	Gouvernance d'Entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement d'entreprise	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

\*Le rapport ci-dessus présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères ci-dessus.

### INDICATEURS

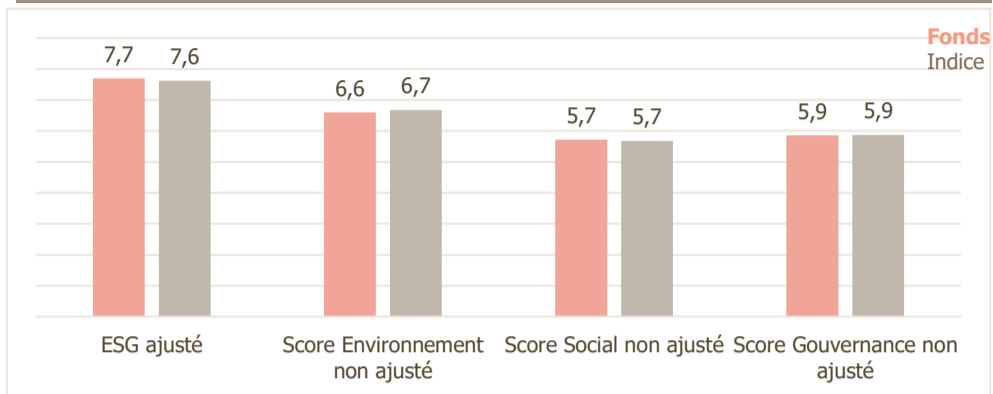
Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI

### APPROCHE ESG

#### Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notés de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

### Score ESG (\*\*)



### Exemples de critères d'indicateurs d'impact (\*\*)

Exemples de critères d'indicateurs d'impact (**)	Score Portefeuille	Pourcentage d'encours	Pourcentage d'émetteurs	
Environnement	Intensité Carbone (en tonnes de million de USD de chiffres d'affaires)	131,0	97,2%	94,0%
Social	Pourcentage moyen de femmes occupant un poste de direction	42,5%	97,2%	94,0%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	84,4%	96,4%	92,5%
Droits Humains	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte Mondial de l'ONU	100,0%	97,2%	94,0%

### Emission carbone (\*\*\*) (en tonnes par million de dollars de revenus)

	31/8/2020	30/06/2020
Portefeuille	131,0	132,0
Indice	203,7	184,3
Relatif	-72,6	-52,3

\*\* Source BRS & MSCI

### GLOSSAIRE

**Score ESG (ajusté) :** La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. **Source: MSCI ESG**

**Environnement :** Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). **Source: MSCI ESG**

**Score Social :** Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). **Source: MSCI ESG**

**Score Gouvernance :** Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). **Source: MSCI ESG**